

Eco-Village Toubab-Dialaw

L'éco-village de Toubab Dialaw est situé à environ 1km de la mer sur une colline et à 2,5km du centre village de Toubab Dialaw. Les 2ha de terrain permettront de développer une structure d'accueil restreinte en gestion autonome comprenant restauration/hébergement et une dizaine de maisons individuelles privées. Ces maisons secondaires pour Dakarrois ou étrangers doivent leur permettre de vivre de façon privative tout en bénéficiant de services communs partagés par la copropriété.

Ce lieu doit permettre un tourisme le plus équitable possible dans la mesure où il n'abuse pas des ressources locales mais permet plutôt de porter l'exemple d'un habitat intégré et approprié à son environnement. En respectant et préservant à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales ce projet contribuera de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent sur ces espaces.

Programme :

- La structure d'accueil touristique
 - o Hébergement en location de 5chambres de passage
 - o Restaurant
 - o Bureau / Salle de réunion
 - o Piscine
 - o Espace jeux d'enfants
- 12 Maisons individuelles privées
- La Maison du Gardien

L'accès à l'Eco-village / Maison du Gardien:

La route d'accès est en aval du terrain. Un emplacement pour le parking commun et un traitement architectural pour l'abri du soleil devra être prévu de façon la plus intégrée possible au paysage. La maison du gardien située dès l'entrée comprend une double chambre, un local technique et un point d'eau abrité du soleil.

La structure d'accueil touristique / espaces communs:

Les installations doivent être conçues pour environ 80 % du total des habitants du village, comprenant les 12 maisons privées et les 5 chambres de passage ($12 \times 5 + 5 \times 2 = 70$ personnes, 80% = donc environ 50/60 personnes). Elle est gérée de façon autonome par rapport aux 12 maisons privées qui bénéficieront néanmoins des différents services offerts.

L'hébergement :

Les cinq chambres de passage peuvent s'articuler autour d'espaces transitoires ombragés. Les douches et sanitaires communs sont divisés en hommes/femmes.

Cuisine du restaurant commun :

Elle doit s'étendre vers l'extérieur par un espace ombragé permettant de cuisiner dehors (point d'eau extérieur). Elle doit comprendre un local de stockage et un local de matériel d'entretien. Les rangements doivent être fermés à cause des vents de poussière. Jouxant la cuisine, une salle de repos et des sanitaires sont nécessaire pour les cuisiniers.

Salle de restaurant / Terrasse :

La salle de restaurant doit trouver son articulation entre intérieur et extérieur, la limite peut être le moins perceptible possible bien qu'elle doit pouvoir se fermer hermétiquement. Aussi grande que la salle de restaurant la terrasse extérieure comprendra un pare soleil pour qu'elle soit totalement à l'ombre. La vue sur la mer sera à privilégier.

Bar / Cocktail :

Il peut être ouvert mais doit être couvert (soleil et 2 mois de pluie par an).

Sanitaires :

Les sanitaires doivent être cachés, les espaces transitoires d'accès et de lavage des mains peuvent être ouverts mais couverts.

Piscine :

Elle comprend un bassin de 60m² avec accès progressif et un bassin pour enfants de 10/15m²., un local technique de 10m², un coin douche. Sa terrasse comprendra un espace ombragée. Le revêtement doit être sain, lavable, non glissant, et agréable au toucher.

Jeux d'enfants :

Utilisation de matériaux locaux et de récupération pour inventer des jeux créatifs sur un espace d'environ 30m² qui puisse être ombragé par la végétation.

Amphithéâtre :

Sculpté dans le terrain, un petit amphithéâtre pour 70 places permettra d'accueillir des animations artistiques (danse, théâtre, musique,...)

Bureau et salle polyvalente :

Ils serviront pour organiser et accueillir des ateliers de travail, des conférences, etc...

Bureau : 15m², salle polyvalente 40m².

Maisons Individuelles :**Implantation :**

La pente du terrain doit permettre à chaque maison d'avoir une vue sur la mer. Si elles sont situées dans la partie haute elles pourront aussi bénéficier de la quiétude de la nature et de l'arrière pays.

Organisation spatiale :

Chaque maison aura entre 120 et 150 m², divisées en 2 ou 3 chambres à coucher, salon et cuisine en accès direct vers l'extérieur par l'intermédiaire d'une véranda. Prévoir la possibilité de cuisiner à l'extérieur dans un espace protégé du soleil et de la vue des visiteurs. Les espaces de nuit peuvent être limités à leur stricte nécessité, le « dormir ». Etudier leur positionnement par rapport à l'orientation du soleil, pour limiter le réchauffement des murs, en favorisant d'avantage les ouvertures d'aération que celles pour l'éclairage des pièces permettra de faciliter le rafraîchissement de nuit. La chaleur excessive implique souvent de déjeuner à l'intérieur, donc l'espace commun de la maison devra être conçu en favorisant au maximum son aération mais aussi son éclairage. Utiliser pour cela des espaces de transition. De façon générale les espaces extérieurs peuvent être utilisés comme espace de vie ou de transition entre les pièces fonctionnelles. La salle de bain sera composée d'une douche pour limiter la consommation d'eau et pourra aussi avoir un lien avec l'extérieur pour faciliter son entretien, ou permettre d'étendre du linge ou permettre de profiter de ce moment de bien être. Chaque maison doit héberger au minimum 5 personnes.

Aménagements intérieurs :

De façon générale, les meubles intégrés à l'architecture de la maison sont plus durables. Trouver l'équilibre et des variations entre mobilier léger et des aménagements intérieurs maçonnés.

Aménagements extérieurs :

Chaque maison devra préserver son intimité par l'intermédiaire de barrières visuelles en créant des espaces extérieurs privatifs ombragés et paysagers (végétal, minéral).

Paysage :

L'aridité du paysage est intéressante et peut être valorisée. Cependant la plantation d'arbres permettra de créer des espaces ombragés et devra être utilisée de façon stratégique pour répondre à ce besoin d'ombre.

Architecture et techniques constructives :

Au travers d'une architecture et de techniques constructives appropriées, l'objectif du projet est d'approvoiser les contraintes climatiques pour que les bâtiments bénéficient d'un confort thermique naturel.

Pour être bioclimatiques les constructions doivent utiliser de façon prioritaire les matériaux locaux tels que les briques de terre, les pierres, le bois et ses dérivés comme le bambou et les matériaux recyclés. Des moules existant sur place permettent de construire des coupoles surbaissées permettant d'éviter l'utilisation des fers et de créer un volume d'aération sous la toiture. L'utilisation de l'inertie des matériaux permet d'éviter le réchauffement des murs. Les doubles murs avec vide d'air sont aussi efficaces. L'utilisation d'espace transitoires étroits entre construction permet aussi d'éviter le réchauffement des murs. L'artisanat local très développé permet de créer des éléments architecturaux sur mesure dans la mesure où leur mise en œuvre est très simple notamment pour tout ce qui concerne les menuiseries. Réfléchir aux systèmes des portes et des fenêtres qui ont des rôles différents : sécurité et soleil tout en prenant en compte la contrainte vent qui amène la poussière . Par contre le vent devient un atout lorsqu'il s'agit de créer des ventilations naturelles.

Toubab Dialaw étant proche de l'équateur, le soleil passe dans l'axe vertical et ses rayons touchent les façades Est et Ouest. L'orientation Nord/Sud est donc à privilégier.

Localisation :

Toubab Dialaw, Sénégal.

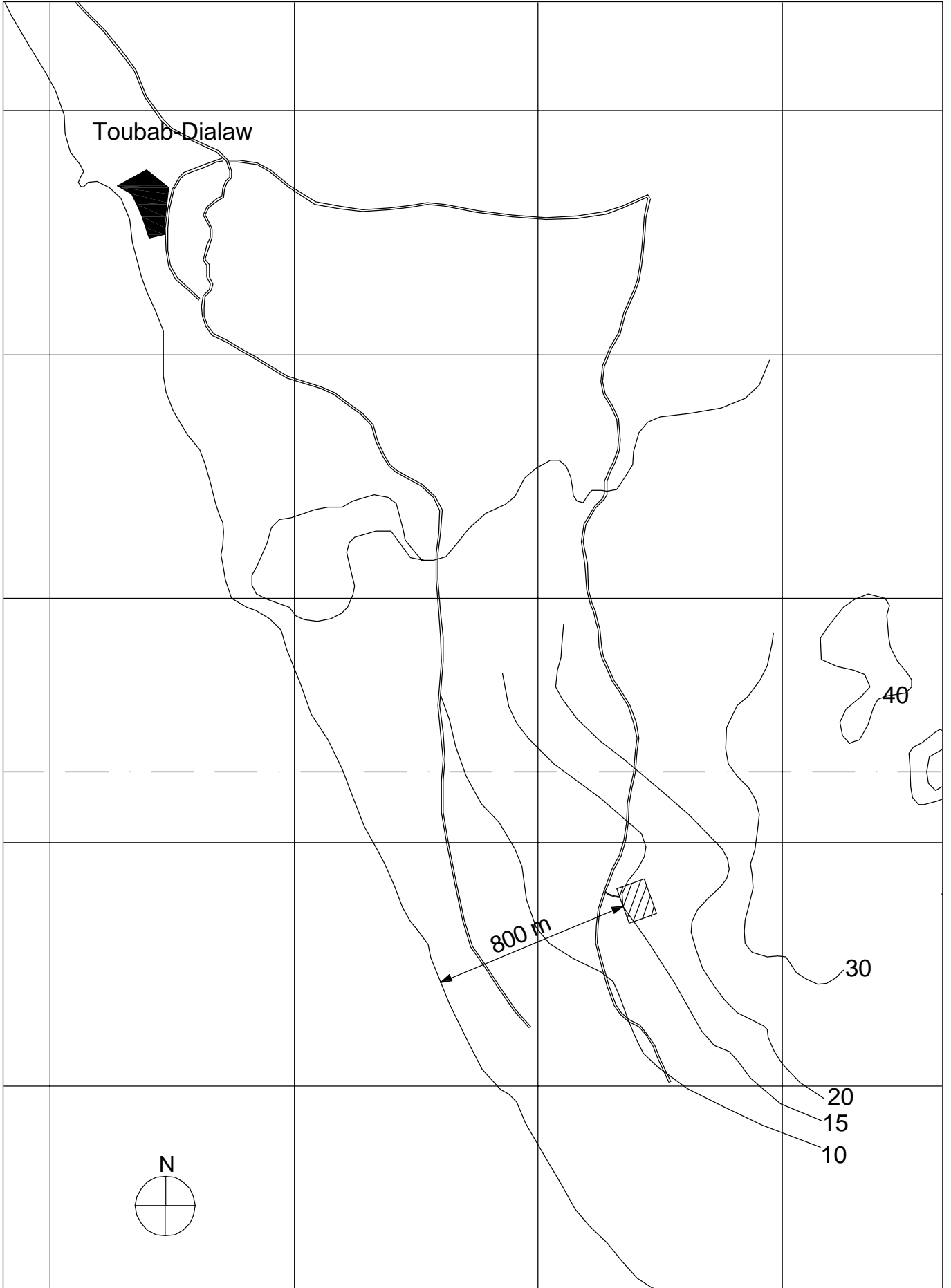


Carte d'Afrique

< Carte du Sénégal

Carte de la Petit Cote





Eco-Village
Toubab-Dialaw
1/20.000

5.000 M 100 M